



Rapporteur : Mme LARUE

21 - Enseignement 2nd degré

Appel à projets Collèges en action

Le lundi 17 octobre 2022 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs: Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), Mme FAILLÉ (pouvoir donné à M. BOHANNE), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. BRETEAU), M. HERVÉ (pouvoir donné à Mme ROUSSET), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), Mme MOTEL (pouvoir donné à M. MORAZIN), M. SOHIER (pouvoir donné à M. COULOMBEL)

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 3 février 2022 relative à l'adoption du budget primitif ;

Expose :

Dans le cadre de l'appel à projets "Collèges en action", les collèges ont la possibilité de déposer en ligne tout au long de l'année leurs demandes via le portail collèges (<https://colleges.ille-et-vilaine.fr/>).

Ce rapport détaille 14 projets de collèges breilliens qui ont été présentés au groupe de travail Education Jeunesse qui a eu lieu le 26 septembre 2022. Sur présentation des services le groupe a donné son avis quant aux montants à proposer au vote de la Commission permanente.

I- PROJETS RELEVANT DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Collège du Querpon de Val d'Anast "Hip hop & Pop"

A travers ce projet de découverte des cultures artistiques des années 80, les 15 enseignant·es investi·es vont promouvoir la notion de l'engagement. Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} vont particulièrement s'investir dans le projet auquel tous les élèves du collège pourront s'associer. Un lien fort est également construit avec les élèves de CM1 de l'école Cousteau en proximité du collège. Les 3^{èmes} vont créer chants, danses et musiques avec la Cie Engrenage(s), les 4^{èmes} et les CM1 vont créer des textes qu'ils vont slammer avec Elvi, un concours d'affiches sera ouvert à tous, avec réalisation d'un making off par les élèves du dispositif "Persévérance scolaire". Les élèves présenteront leur travail lors des Olympiades du collège et organiseront, avec le concours des parents d'élèves, un concert de restitution à la salle du Rotz.

Subvention sollicitée : 4 760 €
Subvention proposée : 4 760 €

Collège F.R. de Chateaubriand de Combourg

La lecture et l'écriture sont des apprentissages fondamentaux. Le collège souhaite porter cet enjeu à travers deux projets permettant aux élèves de s'exprimer à travers la littérature.

"Littérature et expressions" - 1

Ce premier projet porte sur l'expression théâtrale. Les élèves bénéficieront d'ateliers d'improvisation, d'écriture pour aboutir à une pièce de théâtre, de mise en scène, et joueront leur pièce devant les familles au cinéma de Combourg. Ils créeront également une chanson et une vidéo qui sera présentée lors de la restitution. La réflexion sur les égalités filles-garçons sera permanente dans le projet.

Subvention sollicitée : 2 500 €
Subvention proposée : 2 500 €

"Littérature et expressions" - 2

Ce deuxième projet s'intitule "A livre ouvert". Les élèves vont écrire en petits groupes un livre sur la thématique "D'ombres et de lumières" et éditer leurs œuvres. A travers ce projet, ils vont découvrir toute la chaîne du livre à partir de lectures, d'ateliers avec un auteur, puis travailler par les outils numériques toutes les étapes de relecture, mise en page et édition avec un éditeur. Ils rencontreront également un libraire à la Maison du livre à Becherel. Leur livre sera ensuite accessible au CDI, à la médiathèque, la Maison du Livre...

Subvention sollicitée : 1 895 €
Subvention proposée : 1 895 €

Collège Marie Curie de Lailé

"Auto-édition : projet entrepreneurial pour les 4^{ème} 2 et les 4^{ème} 4"

L'objectif de ce projet littéraire est de créer une émulation et une cohésion des 2 classes porteuses du projet : il s'agit de les faire créer un recueil de lettres originales, et de les rendre acteur de ce projet entrepreneurial dans toutes les phases de la création. Les élèves pourront développer de multiples

compétences : rédactionnelles, inventivité, qualités graphiques, relationnelles, organisationnelles. Tous les élèves de 4^{ème} participeront au concours d'écriture, les lettres publiées seront sélectionnées par un jury composé de professionnel.les et chaque lettre sera enregistrée en format audio. Un concours d'illustrations sera ouvert à tous les collégien.nes. L'édition du recueil sera réalisée en partenariat avec une équipe du BTS "industrie graphique" du lycée Coëtlogon. Les élèves devront envisager un système de vente à prix symbolique pour diffuser le plus largement possible leur travail et leur permettre de participer au financement de leur sortie de classe de 3^{ème} l'an prochain.

Subvention sollicitée : 1200 €

Subvention proposée : 1 200 €

Collège Rosa Parks de Rennes "Journée d'intégration"

Une rentrée de qualité pour les élèves de 6^{ème} est un enjeu important pour leur cursus collège. Le 1^{er} trimestre pose les bases du rapport de chaque élève vis-à-vis de sa scolarité, d'une relation de confiance avec les enseignant-es et des liens avec les autres élèves. Pour favoriser tous ces éléments, les enseignant-es organisent pour chaque classe de 6^{ème} une expérience souvent inédite pour ces jeunes urbains : traverser la baie du Mont Saint-Michel à pied. Face à une des merveilles du monde, les élèves se découvrent eux-mêmes, découvrent les autres, enseignant-es et pairs. Chacun se dévoile avec ses ressources et ses fragilités, expérience extrêmement bénéfique pour construire le collectif et l'accompagnement des enseignant-es dans la scolarité.

Subvention sollicitée : 2 580 € (qui représente l'intégralité de la dépense)

Subvention proposée : 2 000 €

Collège Chateaubriand de Saint-Malo "Aire Marine Educative"

L'Aire Marine Educative (AME) entame sa deuxième année de fonctionnement (projet prévu sur 3 ans) dans les collèges publics de Saint-Malo, Cancale et Dinard. La démarche concerne soit tout un niveau ou seulement une classe du collège. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire au croisement de plusieurs disciplines (SVT, français, EPS, sciences physiques, arts plastiques,..) et de nombreuses compétences psycho sociales du vivre ensemble. L'objectif est de sensibiliser les jeunes collégien·nes à la protection du milieu marin, de manière participative et collaborative. Les connaissances et compétences visées seront multiples et transversales : prises de décisions, communication, respect de l'autre, de l'environnement, éducation au développement durable... Les séances sont réparties dans l'année entre les sorties sur le site choisi et les conseils de la mer. Le site choisi par les élèves doit permettre d'organiser les sorties sur le terrain et les différentes actions menées. Le conseil de la mer est l'instance où les élèves de l'AME vont se réunir pour discuter de leur site et de leurs projets d'actions pour la mer. Ils vont définir des objectifs en fonctions de l'état des lieux du site de l'AME, puis choisir des actions pour la mer à mettre en place pour les atteindre et les modalités d'évaluation sur l'année. C'est un lieu de prise de décision participative où tous les élèves gestionnaires de l'AME pourront s'exprimer. C'est un lieu d'expérimentation de la démocratie et de la gestion collective d'un bien commun.

Subvention sollicitée : 2 350 €

Subvention proposée : 2 350 €

Collège Jean Charcot de Saint-Malo "Aire Marine Educative"

L'Aire Marine Educative entame sa deuxième année de fonctionnement. La démarche concerne soit tout un niveau ou seulement une classe du collège. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire au croisement de plusieurs disciplines (SVT, français, EPS, sciences physiques, arts plastiques,..) et de nombreuses compétences psycho sociales du vivre ensemble. L'objectif est de sensibiliser les jeunes collégien·nes à la protection du milieu marin, de manière participative et collaborative. Les connaissances et compétences visées seront multiples et transversales : prises de décisions, communication, respect de l'autre, de l'environnement, éducation au développement durable... Le site choisi par les élèves doit

permettre d'organiser les sorties sur le terrain et les différentes actions menées. Le conseil de la mer est l'instance où les élèves de l'AME vont se réunir pour discuter de leur site et de leurs projets d'actions pour la mer. Ils vont définir des objectifs en fonctions de l'état des lieux du site de l'AME, puis choisir des actions pour la mer à mettre en place pour les atteindre et les modalités d'évaluation sur l'année. C'est un lieu de prise de décision participative où tous les élèves gestionnaires de l'AME pourront s'exprimer. C'est un lieu d'expérimentation de la démocratie et de la gestion collective d'un bien commun.

Subvention sollicitée : 5 100 €

Subvention proposée : 5 100 €

Collège Jean Moulin de Saint-Jacques-de-la-Lande

"Lectures à voix hautes"

Dans l'ensemble, les élèves lisent peu et disent ne pas avoir le goût de la lecture. Or le collège bénéficiera l'année prochaine pour la première fois, d'heures supplémentaires d'accompagnement en classe de troisième pour l'enseignement du Français. Les enseignant.es de Français ont donc voulu réfléchir à une activité de remédiation auprès des élèves. L'objectif principal s'est très vite imposé autour de la lecture. Le collège prévoit de consacrer ce temps de remédiation et d'accompagnement à la lecture à voix haute. Cet exercice apparaît très efficace pour développer les compétences langagières orales et écrites : travailler la compréhension, l'accès au sens mais également s'approprier un texte et savoir en rendre compte, exprimer clairement ses émotions, ses réactions... L'exercice de lecture à voix haute doit permettre aux élèves d'appréhender l'oral du DNB de manière plus aisée. Pour accompagner les enseignant.es dans ce parcours de lecteur(s), deux artistes contemporains interviendront auprès des classes. Tous deux sont auteurs d'œuvres autobiographiques. L'un est romancier et l'autre est photographe, romancière et musicienne.

Subvention sollicitée : 2 161 €

Subvention proposée : 2 161 €

Collège Le Landry de Rennes

Le collège souhaite travailler la question de l'oralité de manière globale avec les élèves.

"Eveil aux langues"

Premier projet :

Le projet vise à créer une cohésion au sein des classes de 5^{ème} et 4^{ème} tout en valorisant l'ensemble des langues de l'environnement de chaque enfant. Les ateliers plurilingues seront conduits par l'association "Langophonie" située sur le quartier du Blosne. A l'issue des ateliers les élèves seront amenés à écrire un conte plurilingue en lien avec les enseignant.es de Français de 5^{ème} et 4^{ème}. Les élèves de la section Chinois au collège s'impliqueront également dans l'écriture d'un conte. L'association proposera également de s'appuyer sur des supports pédagogiques afin de découvrir de nouvelles sonorités, de nouvelles écritures.

Subvention sollicitée : 1 043,25 €

Subvention proposée : 1 043,25 €

"Slam"

Deuxième projet :

Toujours en lien avec cette démarche de l'oralité, les élèves de 3 classes de 3^{ème} du collège bénéficieront d'ateliers autour du Slam animés par l'association Slam connexion. Les collégien.nes découvriront l'histoire du Slam, pratiqueront des jeux d'écriture avant de se lancer dans des déclamations en solo ou en groupe. La restitution se fera sous la forme d'une "battle" entre les 3 groupes. Le travail sur le Slam sera prolongé de manière interdisciplinaire : EPI Anglais/Français : découverte et mise en voix de poèmes Anglophones. La démarche fera écho au projet interdisciplinaire Français/Anglais/Arts plastiques autour de la découverte du Street Art avec notamment l'organisation de visites et d'activités dans les différentes disciplines. La documentaliste organisera sur le temps de la pause méridienne des débats dans une perspective d'éducation aux médias. L'ensemble de ces projets doit permettre aux élèves d'appréhender l'oral du DNB avec moins de stress.

Subvention sollicitée : 1 440 €
Subvention proposée : 1 440 €

"BD aux Chalais"

Ce projet interdisciplinaire vise à faire découvrir l'univers de la BD aux élèves du collège et il est porté par une enseignante d'arts plastiques, la documentaliste et une professeure de Français.

Il sera organisé une sélection coup de cœur de bandes dessinées faite par les élèves. Ces derniers expliqueront leurs choix et inviteront leurs camarades à la lecture par le biais de petits mots accrochés sur les ouvrages au sein du CDI. Les élèves écriront des articles/chroniques dans le journal du collège et y publieront leurs premiers strips (petites BD). Une mini exposition de ces premiers strips sera organisée au CDI. Un artiste professionnel de la bande dessinée, M. Christophe Bouchard de l'atelier Pépé Martini à Rennes, interviendra au collège lors d'un atelier d'une heure par semaine, ouvert aux élèves sur le temps du midi pour faire découvrir son activité professionnelle ainsi que l'univers de la bande dessinée, et les guider dans leur pratique personnelle et collective. L'atelier commencera par une visite du festival Quai des Bulles. Cette visite permettra aux élèves de l'atelier ainsi qu'à d'autres classes de s'immerger dans le projet de participation au concours Jeunes Talents du festival. Avec la visite de la bibliothèque de quartier et la rencontre avec l'équipe qui l'anime, les élèves découvriront l'offre de lecture proche de leur lieu de vie. Un deuxième artiste, attaché à la bibliothèque leur fera découvrir son travail sur le numérique et l'impression 3D. La visite d'une librairie fera découvrir aux élèves un métier et un lieu en lien direct avec le monde du livre et de l'édition au sein de leur ville. Lors du vernissage de l'exposition, les élèves pourront présenter des scénettes sur leurs planches de bandes dessinées en lien avec un travail réalisé par la professeure de Français sur le théâtre.

Subvention sollicitée : 1 990 €
Subvention proposée : 1 990 €

Collège les Rochers Sévigné de Vitré **"Du vinyle au podcast"**

Lors de l'année scolaire 2020-2021, les élèves de 4^{ème} ont été membres du jury du festival Longueur d'Ondes de Brest. Ils ont écouté six podcasts et ont élu le meilleur d'entre eux en motivant leur choix. Suite à cette participation en tant que jury, il a été proposé aux élèves de troisième sur l'année scolaire 2021-2022 de réaliser à leur tour des podcasts musicaux autour de plusieurs thèmes : l'adolescence, la chanson engagée, l'écriture poétique et l'autobiographie. Les élèves ont bénéficié de 6h d'atelier de pratique artistique : 2h d'écoute musicale et de manipulation de vinyles, 2h d'écriture et d'enregistrement, 2h de montage. Le collège s'est appuyé sur une structure « détour de disques » qui propose une découverte du support vinyle (la pochette, la façon d'appréhender la musique, les thèmes abordés dans les chansons, la découverte des artistes, ...). Suite au succès du projet l'an dernier, il est prévu sur cette année scolaire de proposer un projet étoffé afin d'investir d'autres disciplines que le français et d'obtenir des podcasts réellement aboutis (Sciences physiques : les dangers du son, Technologie : stockage de donnée = pollution + manipulation du logiciel reaper + intervention des Petits débrouillards sur la sobriété numérique, Français : écriture et diction, Langues : traduction de chanson + aspect culturel, Musique : genres musicaux). Les thématiques abordées : les égalités filles/garçons, la "Protest song", l'adolescence, la recherche d'identité, la nature et l'écologie, se baseront sur l'écoute et la découverte des vinyles. Il est prévu une restitution lors des portes ouvertes du collège (bornes d'écoute) et une diffusion sur "Radiosphère".

Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

Collège René Cassin de Cancale **"Découverte de son environnement proche : la baie du Mont Saint-Michel"**

Le collège s'est emparé du projet d'aire marine éducative pour enrichir un projet global sur 3 années scolaires devant permettre aux élèves du collège de s'approprier l'environnement maritime proche. Chaque niveau de classe s'impliquera dans un projet différent en lien avec le littoral. En 6^{ème}, les élèves traverseront la baie du Mont Saint-Michel accompagnés d'un guide expliquant la biodiversité, le phénomène des marées et son fonctionnement si particulier sur ce site. En 5^{ème}, les élèves découvriront

l'abbaye du Mont Saint-Michel, à travers un projet transdisciplinaire mêlant architecture (technologie) et histoire-géographie. En 4^{ème}, les élèves poursuivront le travail effectué cette année sur l'Aire Marine Éducative du collège. Ce projet transdisciplinaire d'éducation au développement durable, consiste à gérer de manière participative par les élèves d'un établissement, en lien avec des partenaires extérieurs, une zone maritime littorale de petite taille. Ce projet est ancré sur le territoire.

Subvention sollicitée : 4 485 €

Subvention proposée : 4 000 €

II- PROJET RELEVANT DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Collège Les Hautes Ourmes de Rennes

"Concours Technorobot"

TechnoRobot est un concours de robotique ouvert aux élèves de 3^{ème}. 96 élèves du collège Les Hautes Ourmes participeront. Au total : 376 élèves participeront : présence d'élèves des collèges de Laillé, Bréal sous Monfort et Bain de Bretagne. Le Concours se déroule en 3 épreuves : une épreuve technique : un robot conçu entièrement par les élèves doit être capable de réaliser un parcours imposé le plus rapidement possible ; une épreuve de Design : en plus d'être fonctionnel, le robot doit être le plus esthétique possible (forme, couleur, logo d'équipe en lien avec le nom de l'équipe choisi par les élèves) ; une épreuve de communication : pour présenter l'ensemble de leur travail à la façon d'une revue de projets, les élèves devront réaliser un site Web et exposer leur travail à l'oral devant un jury composé de deux enseignant.es. La finale du concours se déroulera au collège public de Laillé. La demande de subvention porte sur l'acquisition de matériel.

Subvention sollicitée : 1 950 €

Subvention proposée : 1 950 €

Décide :

- d'attribuer des subventions de fonctionnement aux collèges figurant sur le tableau joint en annexe pour un montant total de 33 439,25 € dans le cadre de l'appel à projets "Collèges en action" ;

- d'attribuer une subvention d'investissement de 1 950 € au collège les Hautes Ourmes pour son projet nécessitant l'acquisition de matériel, dans le cadre de l'appel à projets "Collèges en action".

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Transmis en Préfecture le : 19 octobre 2022

ID : CP20220749